

Section 12.—Aveugles et sourds

Le recensement de 1951 a fourni des renseignements sur les personnes complètement aveugles ou sourdes. Les borgnes n'ont pas été inscrits comme aveugles, ni les demi-sourds,—par exemple, les personnes capables d'entendre à l'aide d'appareils,—comme sourds. Le tableau 36 indique le nombre et la proportion d'aveugles ou de sourds, par 10,000 habitants, dans chaque province ou territoire. Au tableau 37, la population aveugle ou sourde du Canada est répartie selon l'âge. On trouvera plus de détails sur le sujet dans le volume II de *Recensement du Canada (1951)*.

36.—Nombre d'aveugles et de sourds et proportion par 10,000 habitants, par province, 1951

Province ou territoire	Nombre			Proportion par 10,000 habitants		
	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds
Terre-Neuve.....	513	497	27	14.2	13.8	0.7
Île-du-Prince-Édouard.....	104	88	4	10.6	8.9	0.4
Nouvelle-Écosse.....	943	747	43	14.7	11.6	0.7
Nouveau-Brunswick.....	744	554	33	14.4	10.7	0.6
Québec.....	3,734	5,139	199	9.2	12.7	0.5
Ontario.....	4,173	3,897	200	9.1	8.5	0.4
Manitoba.....	712	596	32	9.2	7.7	0.4
Saskatchewan.....	590	628	29	7.1	7.6	0.3
Alberta.....	613	556	21	6.5	5.9	0.2
Colombie-Britannique.....	972	907	68	8.3	7.8	0.6
Yukon.....	8	4	—	8.8	4.4	—
Territoires du Nord-Ouest.....	18	3	—	11.2	1.9	—
Canada.....	13,124	13,616	656	9.4	9.7	0.5

37.—Aveugles et sourds, par groupes d'âge, 1951

Groupe d'âge	Aveugles		Sourds		Aveugles et sourds	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0-4 ans.....	123	0.9	193	1.4	9	1.4
5-9 ans.....	186	1.4	680	5.0	14	2.1
10-14 ans.....	271	2.1	875	6.4	14	2.1
15-19 ans.....	302	2.3	740	5.4	13	2.0
20-24 ans.....	302	2.3	671	4.9	11	1.7
25-34 ans.....	809	6.2	1,301	9.6	20	3.0
35-44 ans.....	1,022	7.8	1,347	9.9	30	4.6
45-54 ans.....	1,301	9.9	1,330	9.8	40	6.1
55-64 ans.....	2,076	15.8	1,545	11.3	68	10.4
65-69 ans.....	1,490	11.4	1,059	7.8	56	8.5
70 ans et plus.....	5,242	39.9	3,875	28.5	381	58.1
Total, tous âges.....	13,124	100.0	13,616	100.0	656	100.0

Section 13.—Recensement des provinces des Prairies

La loi du recensement et des statistiques de 1905 et la loi de la statistique de 1918 (remplacée par la loi de 1948 sur la statistique) ont décrété qu'un recensement de la population et de l'agriculture serait effectué dans les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta en 1906 et tous les dix ans dans la suite, en plus du recensement décennal du Canada.

Le dernier recensement des provinces des Prairies a eu lieu le 1^{er} juin 1946. Un résumé des résultats a paru aux pp. 172-181 de l'*Annuaire* de 1948-1949 et aux pp. 138-140 de celui de 1951. Des renseignements plus détaillés sont publiés dans les volumes consacrés à ce recensement.